

Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 733

JUIN 2009

L'ogre de la **finance**



Le règne
de la spéculation

L'aveuglement
des banques

Crise actuelle :
les leçons du passé

Les salariés pris
dans l'engrenage

Sortir de l'emprise
financière

Horizons
Condamnation
d'un prêtre tortionnaire

Commission des finances publiques

Déposé le : 26 mai 2009

N° CFP 49

Secrétaire : Eturoat

5,50 \$



ARTISTE INVITÉE:
MARIE-CLAUDE PRATTE

L'ogre de la finance

CATHERINE CARON

Subprimes, produits dérivés, *hedge funds*, titrisation, papiers commerciaux... La novlangue de la finance a envahi l'espace public et médiatique depuis plus d'un an à la faveur de la crise financière. Ce vocabulaire indigeste traduit tout le caractère occulte de « l'innovation financière » qui a conduit à ce marasme. On y trouve quelques perles de cynisme comme ces prêts appelés *NINJA*, faits à des emprunteurs sans revenu, sans emploi et sans actifs (*No Income, No Job, (and) no Assets*).

Parmi tous ces mots, celui de *liquidité* est peut-être l'un des plus essentiels pour nous aider à comprendre l'emprise démesurée de la finance sur l'économie et la société. À notre époque, la finance ne sert presque plus à soutenir la production de biens et services, la réalisation d'activités humaines utiles et encore bien moins à se développer au bénéfice des droits fondamentaux, des biens communs et publics. L'activité financière est plus que jamais prédatrice et spéculative. Elle vise à faire de l'argent avec de l'argent, et que cet argent soit liquide, c'est-à-dire facilement disponible, mobilisable, circulant et fuyant librement en dehors de toute frontière, obligation ou contrainte. Cette liberté de circuler des capitaux est le principe sacré du capitalisme financiarisé, de la globalisation financière. Or, cette folle liberté enivre et entraîne les forces du marché – aidées par la technologie – à siphonner toujours davantage l'argent réel des populations pour gonfler le flux financier et les fortunes virtuelles. Jusqu'à un décrochement du réel, jusqu'au point de rupture (le krach, la crise) et la perte de tout repère. C'est, disons-le, de la folie – une folie meurtrière.

Ainsi, tout comme il y a beaucoup plus d'eau que de terre habitable sur notre planète, il y a immensément plus

de transactions financières néfastes que d'échanges bénéfiques à l'économie productive. Plus de 50 % de ces transactions transitent dans les paradis fiscaux et les centres financiers *offshore*, privant les États, en particulier les plus pauvres, de sommes colossales. Ces lieux sont le ventre de l'ogre de la finance. La quasi totalité des plus grandes compagnies américaines et européennes y opèrent. Quarante-vingt pour cent des fonds spéculatifs (*hedge funds*) y sont localisés. Leur plus grand utilisateur : les banques. Leur principe fondamental : l'opacité. Leur utilité sociale : nulle.

Depuis quelques mois, et en particulier depuis le sommet du G20 à Londres, en avril dernier, on s'agite au sujet des listes noires, grises, blanches ou zébrées de l'OCDE concernant ces paradis fiscaux. Or, de telles listes, il y en a déjà eu et elles ne doivent pas nous distraire de l'essentiel. De multiples manigances et une puissante hypocrisie permettent toujours de s'en protéger et d'éviter les vérités qui choquent. Comme celle-ci : il est facile de créer des sociétés-écran et d'ouvrir des comptes bancaires *anonymement*. Le spécialiste Jason Sharman vient de le démontrer à son tour. Il a tenté l'expérience dans 45 pays et a réussi dans 17. Treize font partie de l'OCDE, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, bien à l'abri sur la liste blanche de l'organisation. Cela a fait dire à *The Economist* : « Pour les clients suspects, c'est une bien meilleure proposition [que le secret bancaire] : ce que leurs banquiers ne savent pas, ils ne pourront jamais être forcés de le révéler. » C'est dire l'absurdité de prétendre juger ces paradis selon qu'ils soient coopératifs ou non, selon qu'ils servent la délinquance en col blanc (l'évasion fiscale, le vol légalisé) ou la criminalité (la fraude). Leur abolition pure et simple est un impératif. Aucune sortie de crise et aucun projet de société basé sur une plus juste redistribution de la richesse ne seront possibles sans cela. Le contexte de la crise offre l'occasion de faire pression comme jamais depuis longtemps en ce sens.

Qu'en est-il du Canada dans tout ça ? Il a son petit paradis (la Barbade) et sera, d'ici 2012, le pays du G7 avec le plus faible taux d'imposition des sociétés et des nouveaux investissements des entreprises. Voilà une belle manière de réduire à la base le besoin pour celles-ci de recourir à

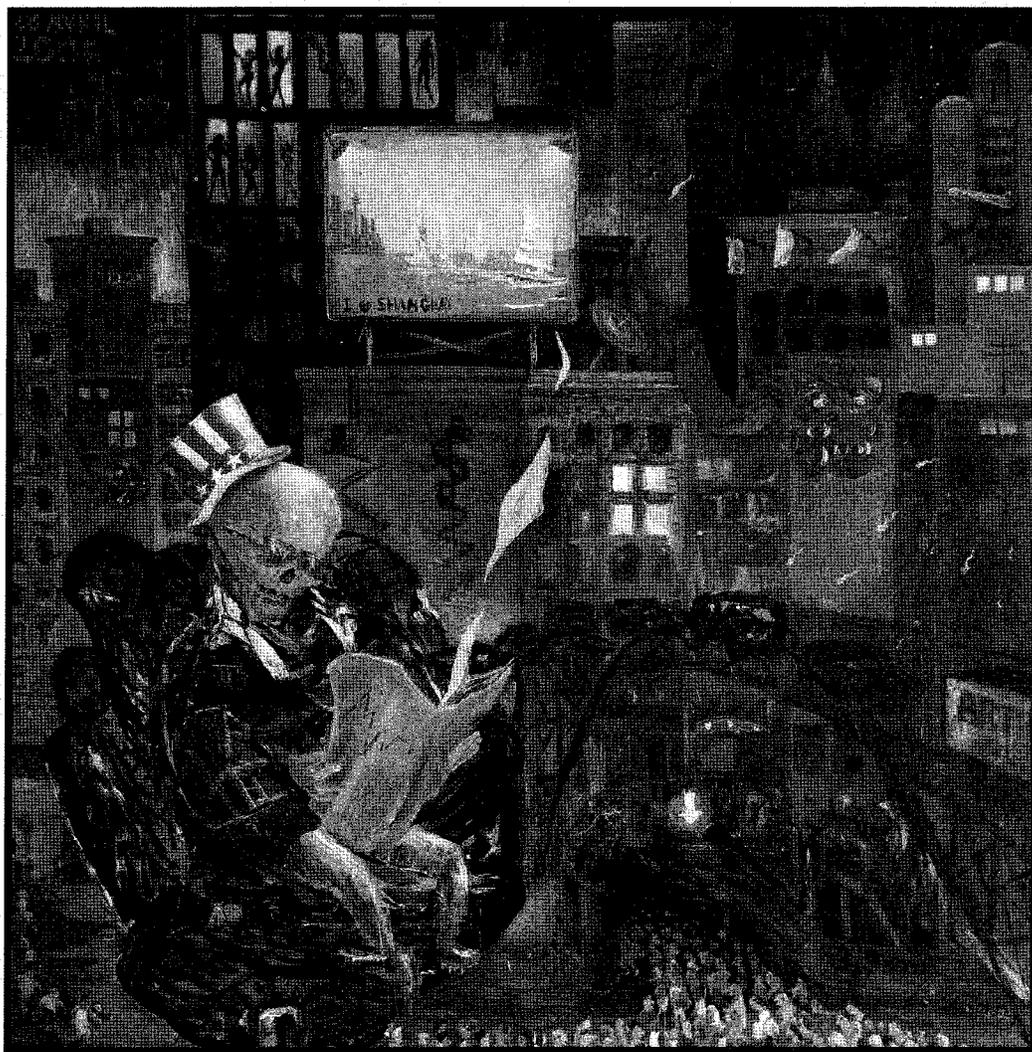
« Il faut des années pour que la confiance renaisse, pour que les grandes maisons de banque se reconstruisent, jusqu'au jour où, la passion du jeu ravivée peu à peu, flambant et recommençant l'aventure, amène une nouvelle crise, effondre tout, dans un nouveau désastre. Mais, cette fois, derrière cette fumée rousse de l'horizon, dans les lointains troubles de la ville, il y avait comme un grand craquement sourd, la fin prochaine d'un monde. »

ÉMILE ZOLA, *L'ARGENT*

l'évitement fiscal légal ou à l'évasion illégale... Le livre *Noir Canada* d'Alain Deneault nous a en outre permis de comprendre que le Canada est également un paradis judiciaire pour les compagnies minières et pétrolières mondiales.

Hanté par la crise, ce dossier sera éclairant et, nous l'espérons (et pardonnez le jeu de mot), enrichissant, malgré son caractère parfois aride. Il se consacre à l'analyse du phénomène de la financiarisation de l'économie et à ses effets sur nos vies, en prenant soin de présenter quelques-unes des voies de sortie de ce système – sujet que nous continuerons d'explorer dans des dossiers à venir. Chose certaine, les nombreuses propositions du mouvement altermondialiste semblent aujourd'hui plus pertinentes que jamais. Mais il faudra encore un travail immense pour qu'elles puissent s'imposer. Car en relégitimant des institutions (FMI, Banque mondiale, OMC) qui étaient en crise du

fait même de leur traitement inéquitable des peuples du monde qu'elles asservissent plus qu'elles n'aident, les dirigeants du G20 n'ont pas envoyé un signal fort prouvant qu'ils ont compris. Compris que le dogme de la croissance – au prix d'inégalités proprement abjectes et d'une planète en sursis – est une avenue funeste. Certes, la valse des milliers de milliards nous étourdit, mais pas au point de nous rendre sourds aux injustices qui en sont la musique. Un bras de fer intéressant est à surveiller entre ce G20 illégitime et la Commission d'experts de l'Assemblée générale des Nations unies sur la réforme du système monétaire et financier international, présidée par Joseph Stiglitz. Des personnalités comme François Houtart y posent les questions essentielles: « Pourquoi simplement réformer ou réparer un système qui a détruit des millions d'emplois et des millions de personnes et continue de détruire la planète, alors qu'il faudrait reconstruire le système financier mondial? »



Marie-Claude Pratte,
I Love Shanghai, 2006,
acrylique sur bois,
122 cm x 122 cm

Le règne de la spéculation

La suprématie de la finance dans notre société a été rendue possible par les multiples capitulations de la classe politique. La crise actuelle révèle bien la nature prédatrice, spéculative et destructrice d'un capitalisme ainsi poussé au bout de sa logique.

JACQUES B. GÉLINAS

L'auteur est sociologue, essayiste et conférencier

La crise financière qui secoue la planète depuis l'été 2007 révèle au grand jour un paradoxe renversant. Le système économique se trouve aujourd'hui dominé par les outils qu'il a créés pour faciliter les échanges: la monnaie et la finance. C'est ce que l'on appelle la financiarisation de l'économie. Cette hypertrophie du système financier, infesté par la spéculation, ne pouvait que déboucher sur une crise profonde, non seulement financière mais économique et sociale.

Marie-Claude Pratte, *Homme d'affaires* (série des portraits de société), 2000, acrylique sur bois, 21 cm x 21 cm

Mon propos est de montrer comment, par quelles décisions, par quels processus et selon quelle logique le capitalisme a subi une perversion aussi délétère. On constatera que cette crise est différente de toutes celles que l'on a connues jusqu'à présent, parce qu'elle est systémique. Le système est malade de sa propre logique d'accumulation.

CE QUI EST VRAIMENT NOUVEAU

On assiste depuis trois décennies, et surtout depuis le milieu des années 1990, à un développement phénoménal des marchés financiers. Une évolution marquée par la généralisation non moins phénoménale de la spéculation.

La spéculation financière, qui consiste à faire de l'argent avec de l'argent sans production réelle de richesse, n'est pas nouvelle. Ce qui est vraiment nouveau, ce qui explique la suprématie des marchés financiers, c'est la capitulation signée et contresignée de la classe politique. Depuis trois décennies, les gouvernants n'ont cessé, par lois et traités, de renoncer volontairement à leurs pouvoirs – et devoirs! – de réglementer l'économie et d'encadrer de leur autorité la monnaie et le système financier qui, faut-il le rappeler, sont des biens publics.

Une question lancinante taraude naturellement les esprits des honnêtes gens: pourquoi les politiciens se sont-ils pliés si docilement aux vœux des lobbies d'affaires? Le premier devoir des élus n'est-il pas de défendre les biens publics et de répondre aux besoins et aspirations de leurs mandants? Et pourtant... Le fait est que le capitalisme globalisé a engendré une classe politique planétaire dont les intérêts se situent au-delà des intérêts nationaux et du bien commun. Il s'agit d'une nouvelle caste qui, par opportunisme et esprit de

servitude, aspire de toutes ses forces à joindre les rangs de l'*overclass* globale des nouveaux riches qui pullulent aujourd'hui dans le monde¹.

Dans la mentalité de nos politiciens imbus de l'idéologie néolibérale, ce qui est bon pour les multinationales est bon pour le Québec, pour le Canada et pour tous les peuples. Abandonner nos forêts, nos mines, notre eau, notre potentiel éolien et autres richesses naturelles à des intérêts étrangers, c'est bon pour le Québec. Le contrôle de nos instruments économiques est un concept dépassé. Tout est à vendre. Ce



mouvement de capitulation a commencé à se concrétiser au début des années 1980, lorsque le puissant lobby du grand patronat nord-américain, représenté aux États-Unis par la *Business Roundtable* et au Canada par le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE), s'est mobilisé pour amener les politiciens à éliminer toute contrainte réglementaire contraire aux ambitions des milieux d'affaires. Et ceux-ci ont obtenu ce qu'ils voulaient, comme s'en est vanté le pdg du CCCE, Thomas d'Aquino: «Regardez les causes qui nous tiennent le plus à cœur et, par ailleurs, ce que tous les gouvernements et tous les grands partis ont fait ou veulent faire. Ils ont tous adopté le programme pour lequel nous nous sommes battus depuis deux décennies²».

CHRONIQUE DES CAPITULATIONS DE LA CLASSE POLITIQUE

Voici, dans une énumération succincte, la chronique des capitulations de la classe politique qui, traité après traité, a abandonné ses pouvoirs de réglementation monétaire et financière:

1. Voir «La classe des enrichis», *Relations*, n° 703, septembre 2005.

2. Cité par Peter C. Newman, *Titans: How the Canadian Establishment Seized Power*, Toronto, Penguin Books, 1999, p. 159.

Août 1971 : abrogation par le gouvernement des États-Unis du système monétaire de Bretton Woods pour le remplacer par un système de change flottant; cette décision entérinée mondialement par les Accords de la Jamaïque, en 1976, a ouvert la voie à une spéculation effrénée sur les devises.

1979-1981 : arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher au Royaume-Uni (1979) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1981), qui ont donné l'exemple de la démission politique, en affirmant la suprématie des lois du marché sur les législations nationales : « *Government is not the solution, government is the problem.* »

1980 : Mise en place d'un puissant lobby sous la houlette d'American Express, alors leader mondial des services financiers, pour inciter le gouvernement des États-Unis à proposer, voire imposer, un nouveau modèle de libre-échange englobant les services et, au premier chef, les services financiers.

1986 : adoption par le parlement britannique du *Financial Service Act* approuvant la déréglementation de la Bourse de Londres; c'est le fameux *Big Bang* financier qui allait se répercuter sur toutes les places boursières du globe.

1989 : entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALÉ), suivi, en 1994, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), deux traités qui, pour la première fois dans l'histoire des échanges économiques internationaux, couvrent non seulement les marchandises, mais les services et les investissements; l'ALÉNA confère aux investisseurs transnationaux le pouvoir de poursuivre les gouvernements pour « abus de réglementation ».

1989 : création de l'APEC – *Asia-Pacific Economic Cooperation* – qui réunit les dirigeants de 21 pays du Bassin du Pacifique (56 % du PIB mondial), dans le but de préparer les géants émergents du Sud-Est asiatique à la signature d'un accord de libre-échange sur le modèle de l'ALÉNA.

1995 : entrée en vigueur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) responsable de l'application d'une trentaine de traités néolibéraux, dont l'Accord général sur le commerce des services et l'Accord sur les services financiers qui ont généralisé la déréglementation financière à la grandeur de la planète.

1999 : signature par le président Clinton du *Financial Service Modernization Act* qui abolit le *Glass-Steagall Act*, une législation charnière proclamée par le président Roosevelt, en 1933, qui délimitait et réglementait les champs d'opération des banques d'investissement, des banques commerciales et des assureurs.

LES DÉRÈGLEMENTS D'UN SYSTÈME DÉRÈGLEMENTÉ

Dans son essai sur la finance globalisée, le professeur d'économie François Morin, qui a siégé au Conseil général de la Banque de France pendant neuf ans (1985-1993), raconte sa stupéfaction quand, au début des années 1990, il a « pris conscience, brutalement, que nous changions de planète financière et économique³ ». Les chiffres qu'il voyait défiler sur ses écrans montraient que le flux des transactions financières mondiales atteignait des volumes exorbitants, disproportionnés par rapport aux besoins de l'économie réelle pour la production des biens et des services. Quelques années plus tard, il s'est mis en frais d'établir une première quantification des flux qui traversent la sphère monétaire et financière internationale. Fondé sur les données accumulées par la Banque mondiale, le FMI et la Banque des règlements internationaux⁴, le

tableau qu'il dresse pour l'année 2002 montre que le total des transactions financières mondiales s'élève à 1 100 000 milliards de dollars, alors que les transactions relatives à

l'économie réelle – le PIB mondial – ne comptent que pour 32 300 milliards de dollars. Déduction faite des besoins de change du commerce international et du tourisme, il conclut que 95 % de toutes les transactions financières mondiales consiste en des opérations de spéculation pure.

En 2008, la situation continue d'étonner. Le total des transactions financières mondiales a doublé pour s'élever à 2 200 000 milliards de dollars, contre un PIB mondial de 55 000 milliards. L'économie spéculative l'emporte donc sur l'économie productive dans une proportion de 40 à 1.

Il appert donc que la spéculation financière sous toutes ses formes a transformé le système financier mondial en un casino planétaire incontrôlé et incontrôlable : spéculation massive sur les devises, prolifération des paradis fiscaux, internationalisation spectaculaire des flux de capitaux, multiplication des fonds spéculatifs, dérive de la Bourse vers les produits dérivés, glissement des banques vers les opérations de spéculation, déferlement sur les marchés financiers de produits toxiques échafaudés sur des créances, pudiquement nommés « papiers commerciaux adossés à des actifs » (PCAA). Les alchimistes du Moyen Âge, alliant un mélange de science et de spéculations mystiques, cherchaient la formule devant leur permettre de changer le plomb en or. Les alchimistes contemporains de la finance ont trouvé la formule magique leur permettant de changer le papier en argent.

La spéculation financière sous toutes ses formes a transformé le système financier mondial en un casino planétaire incontrôlé et incontrôlable.

3. François Morin, *Le nouveau mur de l'argent, Essai sur la finance globalisée*, Paris, Seuil, 2006, p. 9.

4. Créée en 1933, la Banque des règlements internationaux (BRI) est la plus ancienne et la plus discrète des institutions financières internationales. C'est en quelque sorte la banque des banques centrales.

LES MONEY MASTERS, NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE

Déjà, en 1995, le magazine d'affaires britannique *The Economist* observait que «les marchés financiers sont devenus les juges et jurés de toute politique économique⁵». En raison des ressources financières colossales qu'il peut mobiliser, contrôler et allouer, l'oligopole financier des banques et des fonds d'investissement est devenu le véritable régulateur des marchés mondiaux et de l'économie en général. Une telle domination est devenue possible en raison de l'influence qu'exercent les institutions financières sur l'allocation des capitaux, la concentration des entreprises, la concurrence, la gestion des risques inhérents à la spéculation et, surtout, sur le comportement de ces grands emprunteurs que sont les gouvernements.

Claude Béland, qui présidait en 1996 le «Sommet sur l'économie et l'emploi» – surnommé le Sommet du déficit zéro –, a expliqué quelques années plus tard comment il avait senti «les pressions exercées sur le gouvernement par le marché financier mondial qui insistait pour que le Québec élimine son déficit en trois ans. [...] Il y avait un participant important qui n'était pas autour de la table⁶». Les *Money Masters* peuvent se féliciter d'avoir réussi un ultime coup de maître en assujettissant

Le nouveau régime d'accumulation par la spéculation n'a pas dénaturé le capitalisme. Au contraire, il lui a permis d'aller jusqu'au bout de ce que lui dicte sa vraie nature.

les banques centrales à leur service. Celles-ci se sont vues coincées dans un rôle de pourvoyeuses de liquidités pour satisfaire les besoins de la spéculation, alors que leur mission consiste à répondre aux besoins de crédit du système productif. Les voilà maintenant forcées d'offrir le service après-vente, en réinjectant dans le système des milliers de milliards de dollars pour remplir le vide causé par les PCAA qui se sont volatilisés.

LA CRISE EXISTENTIELLE DU CAPITALISME

La présente crise économique et sociale enclenchée par le déraillement de la finance remet en cause le système capitaliste lui-même, malade de sa propre logique d'accumulation. Le nouveau régime d'accumulation par la spéculation n'a pas dénaturé le capitalisme. Au contraire, il lui a permis d'aller jusqu'au bout de ce que lui dicte sa vraie nature. Comme le remarque le dramaturge allemand Bertolt Brecht, «c'est dans l'exagération que se révèle la vraie nature d'un système».

Dans un système, tout se tient. Ceci posé, l'affirmation que la sphère financière tourne sur elle-même, déconnectée de l'économie réelle, appelle une nuance. En réalité, la finance demeure organiquement reliée au système productif par un formidable siphon qui aspire vers le haut les gains de productivité des travailleurs. C'est dire que l'accumulation par la spéculation financière est essentiellement pa-

rasitaire. Car le pouvoir d'achat de l'argent acquis par la spéculation est réel. Ce pouvoir provient nécessairement de quelque part. Il ne peut venir que d'une ponction sur le système productif qui seul engendre de la valeur. Cette ponction du capital spéculatif sur le système productif s'effectue sur le dos des travailleuses et des travailleurs, des chômeurs, des assistés sociaux, des mal logés, des démunis et des pauvres qui comptent pour 80 % des habitants de la planète.

Ainsi se vérifie, une fois de plus, la démonstration de Naomi Klein qui explique, dans son essai sur le capitalisme du désastre, comment les maîtres du système profitent de toutes les crises et de toutes les tragédies pour exiger des moins nantis toujours plus de concessions⁷.

SORTIE DE CRISE VERROUILLÉE: QUI FERA SAUTER LES VERROUS?

Craignant l'effondrement du système et la colère de la population, les mêmes politiciens, qui ont endossé la déréglementation des services financiers, cherchent à tâtons «la sortie de crise». Ils s'enferment dans leurs propres contradictions, car ils ont eux-mêmes tissé la toile d'un nouvel ordre international économique et juridique qu'ils ont pris soin de verrouiller par tous ces accords de libre-échange qu'ils ont signés. Le dilemme auquel ils font face a de quoi les rendre schizophrènes : comment re-réglementer ce système sans dénoncer les accords de libre-échange qui le verrouillent dans la déréglementation? Qui fera sauter les verrous? Certainement pas ceux qui les ont fabriqués et appliqués avec tant de zèle. Tout indique que le groupe des 20 pompiers-pyromanes – le G20 – ne fait qu'éteindre les feux, en éludant la seule véritable solution à la crise : la régulation...

Cette crise, plus profonde qu'on ne le croit, est une invitation à rebâtir l'économie sur des bases nouvelles. Qui le fera? Des voix s'élèvent pour que l'Organisation des Nations unies assume le leadership, comme sa Charte l'y autorise, d'un nouveau projet de société d'envergure mondiale. Le Conseil économique et social de l'ONU pourrait, conformément à sa mission première, utiliser ses pouvoirs pour convoquer un large éventail de représentants gouvernementaux et d'organisations de la société civile, comme Via campesina, la Confédération syndicale internationale, la Marche mondiale des femmes, le Forum mondial des alternatives, l'Alliance sociale continentale, ATTAC, les Amis de la Terre et tant d'autres. L'objectif : repenser le système financier international et reconstruire l'économie sur la solidarité et la coopération, plutôt que sur l'individualisme et la compétition. ●

5. *The Economist*, le 7 octobre 1995.

6. Dans une entrevue accordée à la journaliste Clairandree Cauchy, *Le Devoir*, le 15 février 2003.

7. Naomi Klein, *La stratégie du choc, La montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal/Paris, Leméac/Actes Sud, 2008.

L'aveuglement des banques

La soif du profit a fait basculer les banques dans la logique spéculative.

MARC LAVOIE

Lors de la visite de représentants de la commission chinoise de régulation des banques, en 2003, Alan Greenspan, alors président de la Réserve fédérale américaine – la banque centrale des États-Unis –, fit remarquer que les Chinois avaient un besoin pressant d'expertise financière. Les banques chinoises avaient dû faire face à de nombreux prêts impayés et traînaient encore ces prêts dans leurs livres de comptes. Greenspan suggéra alors que « ce dont la Chine avait vraiment besoin, c'était des gens qui avaient travaillé dans une économie de marché et qui possédaient l'acuité d'esprit et la capacité de juger des risques d'un prêt, comme les chargés de crédits occidentaux » (Greenspan, *Le temps des turbulences*, Paris, JC Lattès, 2007, p. 400).

Aujourd'hui, ces propos font rire et ils démontrent l'extraordinaire suffisance de ceux qui croient aux forces bienfaitrices du laisser-faire. À la suite de la baisse des prix de l'immobilier aux États-Unis, le monde monétaire et financier est confronté à une crise de confiance quasi permanente depuis la mi-août 2007. Cette crise a eu des répercussions sur les marchés boursiers à partir du printemps 2008. Elle a finalement frappé le marché de l'emploi et l'activité économique dès la seconde moitié de 2008. Ni la soi-disant « acuité d'esprit » des grands dirigeants des banques et autres institutions financières, ni l'élaboration de modèles financiers et économiques de plus en plus sophistiqués ne l'ont empêchée. Comment a-t-on pu en arriver là? Les banques centrales n'ont-elles pas le pouvoir de contrôler et restreindre la création de la monnaie et du crédit?

LES BANQUES ET LES PRÊTS

Avant tout, il faut comprendre que la capacité des banques et des autres institutions financières (comme les Caisses populaires) de créer du crédit – et donc de la monnaie – est quasi illimitée. Une banque qui jouit de la confiance des autres banques peut toujours consentir davantage de prêts. En accordant un prêt, la banque, *ipso facto* crée un dépôt et, de ce fait, crée de la monnaie (celle-ci étant définie comme les dépôts bancaires plus les billets de banque). Par exemple, si vous disposez d'une ligne de crédit à la banque et que vous décidez d'emprunter 20 000 \$ pour acheter une voiture, la banque augmente ses prêts de 20 000 \$ tandis que vos dépôts s'accroissent simultanément d'autant, du moins pour quelques secondes, le temps que ce montant soit transféré au compte de dépôt du concessionnaire automo-

bile qui vous a vendu votre véhicule. Tant que la banque perçoit un taux d'intérêt plus élevé sur les prêts et les titres qu'elle a achetés que sur les dépôts de ses clients et les fonds qu'elle a empruntés des autres institutions financières, cette opération est profitable.

Alors, qu'est-ce qui peut freiner l'expansion du crédit bancaire? Essentiellement, c'est une question de confiance. Plus la banque consent à des prêts ou acquiert des actifs financiers, plus elle fait de profits. Ce qui contraint son enthousiasme à en faire toujours plus, c'est la crainte de devoir essayer des pertes. Celles-ci surviennent lorsque l'emprunteur ou l'émetteur d'un titre (par exemple une obligation) est incapable de payer ses intérêts, autrement dit lorsqu'il est en défaut de paiement. La banque peut alors saisir un bien (par exemple la maison, dans le cas d'un prêt hypothécaire) qui garantissait le prêt, mais souvent la vente du bien en nantissement ne peut couvrir entièrement le montant résiduel du prêt, si bien que la banque subira une perte en capital sur ses actifs. Si, par malheur, cette perte excède les fonds propres de la banque, la banque devient insolvable: ce qu'elle doit à ses déposants ou à ses créanciers (le passif) surpasserait alors la valeur de ses actifs. La banque ferait banqueroute et ses propriétaires perdraient tout leur avoir.

La réglementation prudentielle actuelle s'inspire de cette logique. Les banques doivent détenir suffisamment de

L'auteur est professeur titulaire au Département de science économique de l'Université d'Ottawa

Marie-Claude Pratte, *Tornado américaine*, 2008, acrylique sur bois, 122 cm x 122 cm



fonds propres (le capital initialement investi dans la banque, plus les fonds tirés de l'émission de nouvelles actions, plus l'accumulation des profits non distribués aux actionnaires) pour faire face aux pertes potentielles qu'elles pourraient encourir sur leurs prêts ou sur les titres qu'elles ont achetés. Donc, plus le montant des prêts est élevé, plus substantiels doivent être les fonds propres des banques. Les grandes banques internationales sont ainsi sujettes aux règles établies par la Banque des règlements internationaux (BRI), située à Bâle, en Suisse. La plupart des pays imposent

banques. Cette confiance repose sur des normes qui peuvent être assouplies quand les banquiers deviennent plus optimistes, ou quand ils croient que les anciens critères sont dépassés. Si le crédit s'emballe, la Banque du Canada ne dispose que de deux outils : elle peut augmenter les taux d'intérêt pour décourager les emprunteurs ou imposer la stricte application des normes usuelles. Quand le crédit chute, elle peut abaisser les taux d'intérêt pour encourager les emprunteurs. Elle peut aussi injecter des liquidités afin que les banques qui acceptent de consentir des crédits ne soient pas forcées d'emprunter aux autres banques. C'est ce qui s'est fait depuis l'automne 2007.

La crise de confiance qui a mené au gel des marchés interbancaires résulte des pratiques de prêt qui se sont généralisées aux États-Unis ces dernières années. Les freins normalement mis à l'expansion du crédit, liés à la crainte des banquiers de subir des pertes en capital sur des prêts défaillants, ont cessé d'opérer à cause d'une innovation financière introduite vers le milieu des années 1980 – la titrisation. Celle-ci consiste à combiner un grand nombre de prêts et à les transformer en titres financiers. Avec la titrisation, les risques associés à des prêts trop généreux ou à des emprunteurs peu crédibles ont été incroyablement sous-estimés – ce qui a mené à de substantiels profits à court terme, mais à de lourdes pertes à moyen terme.

LA TITRISATION

Grâce à la titrisation, les prêteurs n'avaient plus à se préoccuper des pertes qui seraient encourues si les emprunteurs se retrouvaient en défaut de paiement. Par surcroît, les banques pouvaient consentir à de nouveaux prêts sans avoir à respecter les normes prudentielles, donc sans accroître leurs fonds propres. On dit que ces prêts sont hors-bilan. Ils se retrouvent, sous forme modifiée, à l'actif d'autres institutions financières. La titrisation a encouragé la pratique des prêts à taux élevés à des emprunteurs

risqués : ce sont les fameux prêts à haut risque, dits *subprime*.

Les banques et autres institutions financières ont ainsi pu faire d'énormes profits. D'une part, plus élevés sont les prêts, plus élevés les profits potentiels, comme on l'a déjà mentionné. D'autre part, la transformation des prêts en titres a donné lieu à un « miracle » (qui s'est avéré un mirage) : des prêts risqués (*subprime*) sont devenus des titres sûrs, cotés AAA, grâce à l'utilisation de formules mathématiques sophistiquées censées permettre d'estimer leur risque. Ainsi, des actifs qui auraient dû être vendus à bas prix, en raison de leur fort risque, ont été vendus à prix fort. Par ailleurs, les occasions de profit se sont multipliées avec la mondialisation des marchés financiers. Un prêt fait aux



Marie-Claude Pratle,
One Cent, 2000,
acrylique sur bois,
107 cm x 107 cm

des règles similaires aux banques opérant sur les marchés nationaux. Mais rien n'empêche une banque qui voudrait faire davantage de prêts d'augmenter ses fonds propres en émettant de nouvelles actions ou en conservant une plus grosse partie de ses profits, se pliant ainsi aux règles prudentielles.

L'expansion du crédit requiert donc essentiellement trois conditions : il faut que la banque trouve des personnes crédibles et dignes de confiance ; il faut que ces personnes soient disposées à s'endetter ; enfin, il faut que la banque dispose de la confiance des autres institutions financières afin que celles-ci acceptent de transiger avec elle lorsque ses emprunteurs utilisent leur ligne de crédit pour faire des chèques qui aboutissent dans les comptes de dépôts de ces

États-Unis pouvait ultimement se retrouver sous une forme modifiée à l'actif d'une banque islandaise ou d'un particulier japonais.

Tout ceci devait diversifier le risque et rendre plus stables les marchés financiers. Le gros bon sens nous aurait plutôt fait croire le contraire. Avec la titrisation, plus personne ne se préoccupe des retombées à long terme, ou plus personne ne sait ce qu'il achète. La structure de rémunéra-

Les occasions de profit se sont multipliées avec la mondialisation des marchés financiers. Un prêt fait aux États-Unis pouvait ultimement se retrouver sous une forme modifiée à l'actif d'une banque islandaise ou d'un particulier japonais.

tion est tout entière tournée vers le court terme et la spéculation. Le courtier en hypothèques touche sa commission. Le banquier qui consent le prêt touche des frais d'ouverture de dossier. Le courtier en titres, associé à la banque, touche sa commission quand le prêt est titrisé. L'agent de notation touche sa commission quand il décerne sa cote (il sera choisi dans le futur s'il décerne de bonnes cotes). Les agents financiers touchent des primes lorsqu'ils réussissent à vendre cher ce qui ne valait pas grand-chose au départ. Les pdg des banques et autres institutions financières touchent des primes – notamment grâce à leurs options d'achats de titres boursiers – qui dépendent, elles aussi, des résultats à court terme de leur entreprise. Au bout de quelques

années, ils quitteront avec leur prime de départ. Après quoi, le déluge!

Certains pays, notamment le Liban et l'Allemagne, avaient formellement interdit la titrisation, ne voyant aucunement comment celle-ci pouvait contribuer à améliorer le fonctionnement du crédit bancaire. Pourtant, c'est la banqueroute d'une banque allemande, en août 2007, qui a été le révélateur de la crise. Et d'autres banques allemandes ont par la suite plongé. Alors que s'est-il passé? C'est que les autorités monétaires allemandes avaient omis d'interdire les achats d'hypothèques titrisées! Les banques allemandes, suisses ou canadiennes – et bien d'autres institutions financières à travers le monde, notamment les banques d'affaires de Wall Street maintenant ruinées – se sont ruées sur l'achat de titres adossés à des prêts hypothécaires. Très souvent, ces achats se sont faits tandis que le marché immobilier américain cessait sa folle expansion, annonçant la multiplication des défauts de paiement.

En effet, les banques américaines avaient consenti de nombreux prêts à intérêt réduit afin de séduire les ménages et de les inciter à emprunter davantage. Au bout de deux ans de paiements hypothécaires réduits, les paiements requis doublaient. Auparavant, la hausse de la valeur des propriétés permettait à ces emprunteurs de revendre leurs propriétés à profit ou de refinancer leur emprunt à des conditions avantageuses. Mais avec l'arrêt du boom immo-

caisses populaires se multiplient. Dès les années 1920, les premiers regroupements régionaux voient le jour et sont suivis, en 1932, par la mise sur pied de la Fédération de Québec des unions régionales des caisses populaires Desjardins. Malgré la création de structures fédératives, les caisses continuent d'être gérées localement. Cette décentralisation du pouvoir se manifeste particulièrement dans les pratiques en matière de prêts, qui diffèrent parfois de manière assez importante d'une caisse à l'autre.

Durant la période d'après-guerre, le Mouvement Desjardins connaît une deuxième phase d'expansion au cours de laquelle il entreprend de diversifier ses activités. Profitant d'un contexte économique favorable et d'un certain soutien de la part du gouvernement du Québec, il se lance dans des activités dont sont exclues les banques à charte canadiennes en raison des restrictions que leur impose la loi fédérale dont elles relèvent. Ainsi, il fait l'acquisition de sociétés filiales œuvrant dans des domaines que le gouvernement canadien avait toujours tenu, par précaution, à séparer: les banques, les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurances, les courtiers en valeurs mobilières et les sociétés d'investissement. Le statut de coopérative du Mouvement Desjardins lui permet alors de faire ce

L'auteur, doctorant en sociologie à l'UQAM, est boursier au Centre justice et foi

Qu'en est-il du Mouvement Desjardins?

LOUIS GAUDREAU

Le Mouvement Desjardins a joué un rôle moteur dans le développement financier du Québec depuis les années 1960. Ce faisant, ses pratiques se sont progressivement éloignées de l'idéal coopératif qui a motivé sa création.

À l'origine, les caisses populaires ont été conçues par leur fondateur comme un moyen de soutenir la population majoritairement rurale et très pauvre du Québec. S'indignant du refus des banques d'accorder des prêts aux petits agriculteurs et aux travailleurs (ce qui forçait bon nombre d'entre eux à s'endetter à des taux usuraires), Alphonse Desjardins entreprend, au début du XX^e siècle, de mettre sur pied des coopératives d'épargne et de crédit. Celles-ci devaient permettre aux différentes communautés du Québec de se doter d'un instrument de développement économique créé à partir de la mise en commun des économies de leurs membres. Grâce à l'appui de l'Église qui souhaitait encourager l'épargne auprès de ses fidèles, les

bilier, les emprunteurs devaient vendre à perte. Dans ce cas, il était souvent préférable pour eux d'abandonner leur demeure et d'arrêter tout paiement. L'offre de propriétés invendues devenant plus importante a eu tendance à affaiblir encore davantage le prix des résidences, créant

La crise actuelle aura certainement fourni des arguments solides à ceux qui prétendent que la réglementation est nécessaire et a des effets bénéfiques sur l'économie.

ainsi un cercle vicieux. Et ces défauts de paiement font aussi chuter la valeur des titres adossés aux prêts hypothécaires et de tous leurs produits dérivés – comme les fameux PCAA de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Finalement, plus personne ne savait ce qu'il achetait, même les investisseurs institutionnels les plus sophistiqués. Depuis, les marchés financiers sont en mode méfiance et nous en payons tous le prix, même si la crise semble moins sévère au Canada qu'ailleurs.

LES BANQUES CANADIENNES

Keynes disait déjà, en 1931, que « les banquiers sont aveugles par nature » et qu'un bon banquier « n'est pas un homme qui voit venir le danger et l'évite, mais quelqu'un qui, s'il est ruiné, l'est conformément à toutes les règles et traditions et en compagnie des autres membres de la profession ». Les banquiers canadiens étaient-ils moins aveugles que leurs confrères américains ou européens? Je crois

qui sera interdit aux banques à charte jusque dans les années 1990, à savoir centraliser des instruments d'investissement – aujourd'hui au cœur du pouvoir du capitalisme financiarisé – dont les produits peuvent être revendus dans l'ensemble de ses caisses régionales. C'est donc à titre de *réseau intégré de services financiers* qu'il jouera un rôle précurseur dans la construction d'un pouvoir financier québécois. D'ailleurs, il en constitue toujours une composante importante en tant que premier fiduciaire de REÉR de la province.

Le développement des sociétés filiales, au cours des dernières décennies, entraîne également un renversement des rapports de pouvoir au sein même du mouvement. En effet, ses structures décisionnelles décentralisées et la disparité des pratiques régionales qui en découle apparaissent rapidement comme un obstacle important à la poursuite des activités de plus en plus lucratives des filiales. À partir des années 1970, un débat s'amorce sur les structures du mouvement. Cette remise en question sera entre autres alimentée par la levée des contraintes imposées aux banques à charte et leur conversion en groupes financiers, désormais autorisés à intervenir dans les secteurs d'activité des

plutôt que les entreprises canadiennes ont tendance à innover moins rapidement que leurs rivales américaines. Elles commençaient à adopter le modèle américain, offrant des taux d'intérêt alléchants pour un an ou deux et des durées d'amortissement démesurément allongées. Elles en venaient également à consentir des prêts hypothécaires *subprime*, grâce à l'autorisation du gouvernement canadien de Stephen Harper de faire ce type de prêts, à la suite du lobbying de l'assureur américain AIG, au cœur de la tourmente financière. Mais avant de développer considérablement ces types d'activité, elles ont eu le temps d'observer leurs dégâts aux États-Unis.

D'autre part, les banquiers canadiens ont sans doute été épargnés de la catastrophe malgré eux, les banques canadiennes étant, en effet, sous l'emprise d'une réglementation prudentielle qui contient moins d'échappatoires et qui est plus contraignante. Au Canada, il existe un rapport maximal de 20 pour 1 entre l'actif des banques et leurs fonds propres, quelle que soit la composition des actifs des banques. La réglementation prudentielle inspirée de la BRI permet des ratios beaucoup plus élevés quand les actifs des banques sont auto-évalués comme étant des actifs sûrs. Ainsi, les banques européennes ont pu atteindre des rapports beaucoup plus risqués de 30 ou 35 pour 1 entre actifs et fonds propres, ce qui explique leurs déboires.

Chose certaine, la crise actuelle aura certainement fourni des arguments solides à ceux qui prétendent que la réglementation – la réglementation financière, les lois portant sur la protection du consommateur, par exemple – est nécessaire et a des effets bénéfiques sur l'économie. ●

filiales de Desjardins. Cette concurrence sera à l'origine d'une redéfinition du rôle des différentes composantes du mouvement qui aboutira, en 1999, à l'abolition des regroupements régionaux et à la création d'une fédération unique pour l'ensemble des caisses populaires locales et des filiales. Ces restructurations entraîneront notamment la fermeture d'un nombre important de caisses ainsi que l'uniformisation des règles et conditions de crédit qui, jusqu'en 1996, étaient établies par un comité (une commission de crédit) propre à chaque établissement. Le pouvoir du mouvement coopératif au sein de la nouvelle entité se trouvera considérablement marginalisé au profit de celui des sociétés filiales, dont la rentabilité est devenue le principe premier.

Comme le rappelle son slogan publicitaire, le Mouvement Desjardins, c'est plus qu'une banque. Il demeure un outil de gestion collective de l'épargne, mais qui est désormais soumis aux impératifs d'accumulation financière de ses filiales. En ce sens, il s'apparente davantage à un groupe financier à l'intérieur duquel l'avoir prédomine et se conjugue de moins en moins avec « être fidèle à sa mission d'origine ».

Crise actuelle : les leçons du passé

Toute la communauté internationale se trouve à la croisée des chemins quant à l'ordre économique à adopter pour les prochaines décennies.

MARC-ANDRÉ GAGNON

Les crises financières préfigurent souvent des périodes de stagnation durable qui forcent une transformation complète de l'ordre économique. L'ampleur de la crise actuelle laisse penser que nous sommes confrontés à une telle situation. Dès lors, pour analyser les scénarios possibles de sortie de crise, un retour historique sur les grandes crises économiques et leurs solutions réelles est incontournable.

Le krach de la Bourse de Vienne, en 1873, a marqué le début d'une longue stagnation qui a duré jusqu'en 1896. La sortie de crise s'est faite grâce à l'expansion impérialiste où l'accumulation de capital nécessitait en fait la conquête de nouveaux territoires. Cette « solution » à la grande crise a fini par déboucher sur la guerre de 1914-1918, où les grandes puissances cherchaient à accroître leurs territoires en prenant possession de ceux du voisin.

Le krach de Wall Street, en 1929, a été le point de départ d'une crise mondiale qui dura une décennie. Pour certains pays d'Europe, la solution à la crise s'est faite en embrassant l'idéologie totalitaire du fascisme. Aux États-Unis, le « New Deal » de Roosevelt, à partir de 1933, a restructuré l'ordre économique de manière durable par le développement de l'État-providence, en encadrant d'avantage les pouvoirs des financiers, en développant une politique antitrust musclée et en intervenant plus directement dans l'économie avec des politiques économiques inspirées par John Maynard Keynes. Les dépenses militaires massives de la Deuxième Guerre mondiale ont aussi contribué à la sortie de crise, mais l'ordre économique des sociétés libérales est resté structurellement transformé. L'État-providence keynésien a été central dans la période de prospérité des pays développés (les « trente glorieuses ») qui a suivi la guerre de 1939-1945 : programmes sociaux universels, politiques de plein-emploi, hausse du niveau de vie des travailleurs, haut niveau de consommation (et donc de production et de profit), forte syndicalisation, réduction importante des inégalités sociales.

La politique keynésienne de gestion de l'économie, fondée sur l'arbitrage entre chômage et inflation, a toutefois connu ses limites avec la crise du pétrole, de 1973 à 1980, qui conduisit à la « stagflation », soit la hausse simultanée du chômage et de l'inflation. Le programme néolibéral des années 1980, mis en place par l'administration Thatcher au

Royaume-Uni et par celle de Reagan aux États-Unis, est d'abord et avant tout un programme politique de sortie de crise pour retrouver la croissance et renouer avec les profits. Fondé sur la mythologie de l'efficacité toujours supérieure du libre marché, il mettait au banc des accusés la taille de l'État et ses interventions, le niveau de fiscalité, le niveau de syndicalisation, les trop fortes réglementations gouvernementales et le manque de « responsabilité individuelle ». Au nom de la compétitivité nationale dans le cadre de la globalisation, tout devait être mis en place pour accroître le niveau de profit des entreprises afin d'assurer une forte croissance économique qui, selon la mythologie néolibérale, doit nécessairement profiter à tous. Les résultats sont bien connus : coupures massives dans les programmes sociaux, privatisation des entreprises et services publics, baisse des impôts pour les plus riches, flexibilisation du travail, restructuration des entreprises en faveur

L'auteur, économiste politique, est chercheur postdoctoral au Centre des politiques en propriété intellectuelle de l'Université McGill



du rendement actionnarial, délocalisation de l'emploi, accroissement des inégalités, affaiblissement des lois antitrust, libéralisation des marchés financiers.

Le programme néolibéral, dès le départ, préparait la crise actuelle, particulièrement aux États-Unis. La libéralisation financière a conduit à l'hypertrophie des marchés financiers et à la spéculation massive grâce, entre autres, aux produits dérivés permettant la diffusion des risques. Les exigences de rendement actionnarial ont comprimé les salaires des ouvriers tout en enrichissant l'élite financière par des régimes de bonis et de *stock-options* – aujourd'hui

Marie-Claude Pratte, *Écrivain* (série des portraits de société), 2000, acrylique sur bois, 21 cm x 21 cm

dénoncés même par la classe politique. Il n'est donc pas surprenant que le palmarès des cent pdg les plus riches dans le magazine *Fortune* montre que leurs revenus annuels moyens (\$US constants 1998) soient passés de 1,3 million \$ (40 fois le salaire moyen), en 1970, à 37,5 millions \$ (1070 fois le salaire moyen), en 1999. Tandis que les revenus horaires réels de la majorité des travailleurs ont baissé depuis 1970, ceux des pdg ont augmenté de 2900%. Mais le problème restait celui d'accroître la demande de consommation de la population alors que ses revenus réels diminuaient. On a alors favorisé, dès la fin des années 1980, l'extension du crédit avec, entre autres, le papier commercial adossé à des actifs (PCAA), diffusant le risque associé aux prêts dans l'ensemble des marchés financiers et permettant d'accroître la limite de crédit des consommateurs. La spéculation autour des PCAA, dès la fin des années 1990, a ainsi permis une orgie de crédit – même pour les personnes les moins solvables.

La crise montre la déroute du programme néolibéral et de sa logique priorisant le rendement actionnarial sur toute autre dimension de la vie en collectivité.

LA CRISE ACTUELLE

La crise financière actuelle a débuté par les défauts de paiement massifs dans les prêts à haut risque (*subprime*), à la suite d'un essoufflement du secteur immobilier, rendant toxique l'ensemble des PCAA sur les marchés financiers. La crise de crédit et de liquidités qui a suivi a conduit plusieurs institutions financières au bord de la faillite. Puisque leur faillite aurait marqué le début d'une réaction en chaîne (la faillite de l'une occasionnant un trou dans le bilan des autres, accroissant la crise de la liquidité), les autorités sont rapidement intervenues pour sauver les banques, les sociétés d'investissement et d'assurances (comme AIG assurant les grandes banques contre les défauts de paiement). D'abord, le plan Paulson de 700 milliards \$ financé par le Trésor américain (et donc les contribuables) a été voté à l'automne 2008 et visait à injecter des liquidités aux banques en rachetant les « actifs toxiques » sur les marchés financiers. En octobre 2008, les pays européens s'entendaient pour mobiliser 1700 milliards d'euros afin de garantir le système bancaire européen.

Les sauvetages en chaîne des institutions financières, sans toutefois imposer des conditions de transparence et de bonne gestion de ces fonds publics, n'ont pas empêché la crise de se propager à l'économie réelle – étant donné le resserrement draconien du crédit et la perte de confiance généralisée des investisseurs et des consommateurs. Les entreprises ont revu à la baisse leurs carnets de commande et les pertes d'emploi s'accumulent. La multiplication des interventions de l'État et des plans de relance démontre en fait l'ampleur de la crise. Alors que l'Europe a dégagé jusqu'à présent « seulement » 200 milliards d'euros (1,5% du

PIB européen) dans un plan servant surtout à coordonner les politiques nationales, l'administration de Barack Obama a voté 787 milliards \$ pour son « Economic Stimulus » (5,6% du PIB américain), prévoyant, par le fait même, augmenter le déficit budgétaire américain à 1750 milliards \$ (une hausse de 35% par rapport à 2008). La crise ne semblant pas se résorber, bien au contraire, certains pays envisagent même la nationalisation (temporaire) de l'ensemble de leur système bancaire.

La nature des transformations systémiques pour nous sortir de la crise déterminera l'ordre économique des prochaines décennies. La crise montre la déroute du programme néolibéral et de sa logique priorisant le rendement actionnarial sur toute autre dimension de la vie en collectivité. Si de telles crises peuvent devenir le terreau fertile des idéologies autoritaires, une prise de conscience citoyenne de l'importance des enjeux actuels pourrait conduire à un nouvel ordre économique mondial inspiré de celui qui a émergé à Bretton Woods en 1944 (avec la création du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale), mais prenant en compte cette fois les revendications écologiques, sociales et altermondialistes dans un esprit cosmopolitique. Il s'agirait alors de réintégrer l'économie

dans les valeurs collectives qui nous unissent et de relancer la demande mondiale dans une perspective de développement durable et de réduction des inégalités. Et ce, par un financement qui passerait par une fiscalité redistributrice et transparente ainsi que par une création monétaire coordonnée entre les pays. Par exemple, la nationalisation du système bancaire pourrait être maintenue dans le temps afin de financer la relance d'une économie, en tenant compte des aspirations citoyennes, et de promouvoir les énergies renouvelables, le commerce équitable et la finance solidaire.

Malheureusement, au Canada et au Québec, il semble que les gouvernements n'ont pas saisi l'importance des enjeux. Les plans de relance visent surtout à injecter des liquidités pour les banques, baisser les impôts des entreprises et aider sans condition certaines industries, tout en augmentant les tarifs de certains services publics. Rien n'est fait pour réduire les inégalités sociales et imposer un tournant vert à une économie en déroute. Cette solution est donc le pire des scénarios. Non seulement cela maintiendra pour un temps un ordre économique qui profite seulement à une minorité, mais l'injection massive de liquidités publiques, sans modifier le système actuel, mettra en place les conditions structurelles propices à la formation d'une nouvelle bulle spéculative encore plus gigantesque et à une crise systémique encore plus grande à l'horizon. Sauver le système actuel n'est plus une solution. Il faut le transformer. ●

Les salariés pris dans l'engrenage

Entrevue avec Éric Pineault

Professeur au Département de sociologie de l'UQAM, Éric Pineault est aussi directeur du Collectif d'analyse de la financiarisation du capitalisme avancé (Cafca). Il a dirigé, avec Michel Freitag, la publication de l'ouvrage collectif *Le monde enchaîné. Perspectives sur l'AMI et le capitalisme globalisé* (Nota Bene, 1999). Il a bien voulu répondre à nos questions sur les impacts de la financiarisation sur la vie quotidienne des gens.

Relations: L'endettement des ménages à faible revenu aux États-Unis a été pointé du doigt, à maintes reprises, comme étant une des causes de la crise financière. Quel lien établissez-vous entre les deux?

Éric Pineault: L'endettement est certainement une des causes principales de la crise. C'est même le nœud du problème, car le développement de l'économie financiarisée s'est fait en grande partie grâce à l'expansion du crédit à la consommation au point où celle-ci est devenue une composante essentielle à la bonne marche du système.

Rappelons-nous ce qui a déclenché la crise financière. En août 2007 éclate une crise de confiance dans les PCAA (papier commercial adossé à des actifs). Et qu'est-ce que les PCAA, sinon une pure création des marchés financiers? C'est l'exemple de l'endettement devenu source lucrative de spéculation et de capitalisation. Des paquets de dettes de ménages transformés en titres spéculatifs, à très court terme (moins d'un an) – censés rapporter des rendements très élevés – et achetés sur les marchés boursiers par des investisseurs institutionnels (la Caisse de dépôt et placement, des fonds de retraite, des fonds communs de placement, etc.). Il a suffi qu'un grand nombre de ménages ne soient plus à même de payer leur hypothèque pour que la bulle immobilière crève et que le château de cartes s'écroule. C'est le principe de la patate chaude. Tant que ces dettes « tirisées » circulent dans le marché, elles créent de la valeur, mais si quelqu'un reste pris avec, il se brûle. C'est ce qui est arrivé à quelques gros investisseurs dont la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Pour comprendre comment on en est arrivé là, il faut revenir à la logique qui régule l'économie financière depuis quelques décennies déjà. Cette logique consiste à transformer tout – en l'occurrence la relation qu'entretient la banque avec son client – en liquidités (en titres) susceptibles d'être déversées immédiatement dans le marché spéculatif.

La monnaie, les taux d'intérêts, les céréales, la viande, le bois, le pétrole, toutes les matières premières ont été transformées ainsi en titres, achetables à l'année longue. La palette des produits n'a cessé de s'étendre. Ces produits n'importent pas en tant que tels. Ce ne sont que des moyens d'alimenter l'économie financiarisée qui en vient à subordonner l'économie réelle à sa logique spéculative et à dicter les termes des échanges réels.

Prenons l'exemple du marché des changes, créé au début des années 1970. Initialement, il avait pour but de protéger contre des fluctuations du marché, en rendant possible l'achat à l'avance des devises. Or, en 1975, la logique s'est inversée: la spéculation sur les marchés des *futures* (contrats à terme) s'est mise à déterminer la variation en temps réel de la monnaie. Toutes les entreprises ont été ainsi contraintes d'acheter des produits de couverture



pour se protéger contre cette spéculation. Ce qui était à l'origine une garantie contre la spéculation est devenu une source de spéculation.

L'exemple des céréales est aussi éclairant. Le marché des grains est vieux comme le monde. Les cultivateurs s'en servaient pour pouvoir acheter à l'avance leurs semences. Le marché est ici à la remorque de l'activité agricole. À partir de 2006, des fonds hautement spéculatifs (*hedge funds*) font leur entrée dans ce marché, entraînant une spéculation selon une logique essentiellement monétaire. La récolte de

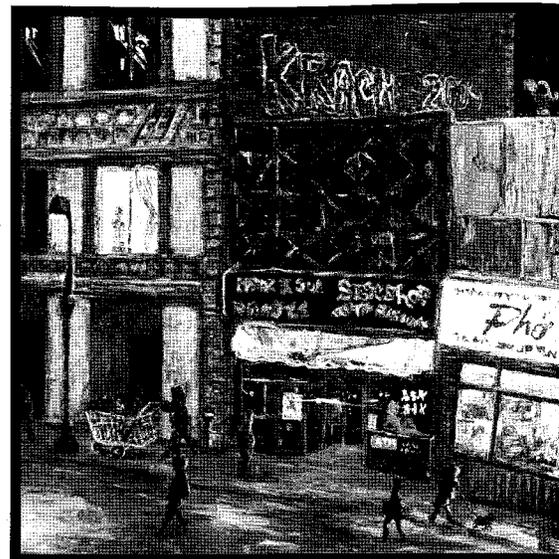
Marie-Claude Pratte,
Robineux-milliardaire
(série des portraits
de société), 2000,
diptyque, acrylique sur
bois, 2 x 21 cm x 21 cm

blé, par exemple, n'importe plus. Ce qui compte, c'est de jouer le dollar contre l'euro, en se servant du blé. Ce faisant, le prix du blé en vient à fluctuer sans aucun rapport avec la production réelle. Cette situation force les producteurs à augmenter leur participation dans les contrats à terme pour protéger leurs ventes éventuelles contre les fluctuations engendrées par ce même marché. C'est maintenant l'activité agricole qui est à la remorque d'un marché financier qui modèle tout et tous à sa logique spéculative.

Rel. : C'est donc dans cette logique qu'on en est venu à faire de l'endettement une source lucrative de la spéculation?

É. P. : L'endettement – converti en titres boursiers – se présentait, en effet, comme une étape de plus dans ce processus de « titrisation » qui semblait sans limites et qui avait pour but d'injecter de la liquidité dans les marchés financiers.

Les institutions financières « couraient après » les ménages pour les endetter. Cela incluait évidemment les prêts hypothécaires mais aussi beaucoup d'autres dettes : prêts auto, prêts étudiants, etc. Même les cartes de crédit. Car l'argent dépensé par le biais de celles-ci correspond, pour les banques, à un prêt, à un actif qui leur est dû. Pourquoi alors, se disaient-elles, ne pas s'en servir aussi comme d'une liquidité dans les marchés financiers? D'où la prolifération de cartes de crédit entretenue activement par les différentes banques qui se sont livrées à une véritable course pour accaparer ce marché, sans s'embarrasser du fait que ceux à qui elles en offraient pourraient être obligés,



pour rembourser leur crédit, d'avoir recours à une ou plusieurs cartes de crédit offertes par d'autres banques.

Selon les dernières études, il y a actuellement plus de 70 millions de cartes de crédit au Canada, à savoir 2,6 en moyenne par habitant. Ce phénomène est tel que les gens n'arrivent plus à rembourser leurs dettes avec leur salaire. L'endettement moyen des Canadiens (incluant les prêts hypothécaires, prêts automobiles et prêts à la consommation) a atteint 123,5% du revenu annuel net en 2006 (Statistique Canada), alors qu'il était à 75% en 1990.

Ce n'est plus le salaire qui assure la base des dépenses du ménage nord-américain moyen, c'est le crédit. Le salaire sert à rembourser sa marge de crédit. Ce changement de cap se produit dans les années 1980 quand l'économie financière impose sa domination avec la stagnation des salaires et la précarisation du travail. Les entreprises engrangent alors des profits faramineux qu'elles injectent

L'avenir de la Caisse de dépôt et placement

FRÉDÉRIC HANIN

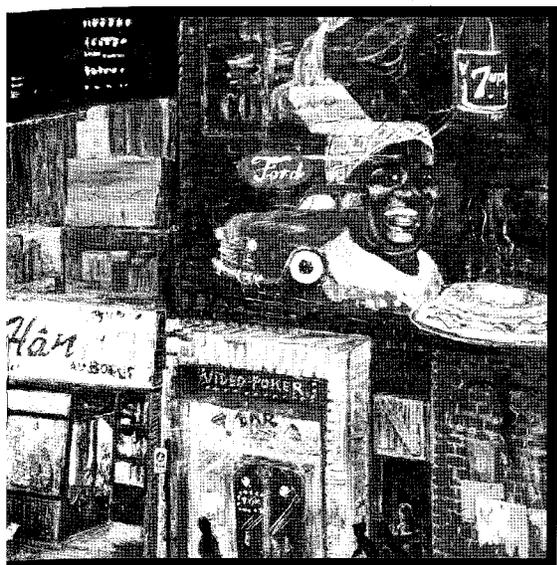
L'auteur est professeur adjoint au Département des relations industrielles de l'Université Laval

La diminution de 39,8 milliards de la valeur des placements de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour l'année 2008, est sans aucun doute le signe d'une crise majeure de l'institution. Les différentes interprétations qui ont été avancées pour expliquer l'ampleur de la baisse (et non l'existence d'une baisse) sont les suivantes : crise de croissance qui nécessite de scinder l'institution en plusieurs entités autonomes; crise de gouvernance qui nécessite d'accroître la part des administrateurs indépendants; crise financière du papier commercial qui questionne le modèle d'évaluation des risques; crise politique qui rend urgente la reconnaissance du statut de la Caisse comme fonds souverain. Toutes ces explications portent en germe différentes propositions pour réformer la Caisse. Mais sans une enquête approfondie, il sera difficile d'identifier les facteurs qui ont contribué à la situation actuelle.

Les principaux enjeux peuvent se résumer brièvement au moyen de simples questions-réponses.

Qui doit contrôler la Caisse? Pour répondre à cette question, il faut prendre position sur la propriété des actifs. Ces dernières années, la réponse a été que les actifs appartiennent aux spécialistes de la finance afin d'augmenter le rendement financier. Mais si les actifs de la Caisse sont le « bas de laine des Québécois », alors le contrôle de la Caisse doit être du ressort de l'Assemblée nationale. Et si les actifs appartiennent aux déposants, alors ce sont les représentants des déposants qui doivent être présents au conseil d'administration (dont l'État à travers le fonds d'amortissement des retraites). Si les actifs sont avant tout le résultat de politiques sociales (retraites, services publics, assurances-sociales), alors il faut que les acteurs sociaux contrôlent l'apport de la Caisse au développement de ces politiques. À la différence du secteur privé, il n'est donc pas possible de séparer la propriété et la gestion des actifs dans les institutions publiques, puisque les objectifs dépassent la simple recherche de rendement.

Quel doit être le modèle de gestion de la Caisse? Après des années de défense du modèle du « Québec inc. », la Caisse



Marie-Claude Pratte,
Portrait de rue
(Montréal), 2008-
2009, acrylique sur
bois, 127 cm x 61 cm

dans le marché financier. Si la stagnation des salaires signifie une perte significative de pouvoir d'achat des classes moyennes, elle n'est pas synonyme de diminution de la consommation, au contraire. Le ressort essentiel de la croissance – la surconsommation de masse – est maintenu grâce à l'expansion du crédit à la consommation et de l'endettement qui prend le relais du salaire. À partir de ce moment, l'endettement, jusqu'alors relativement marginal, devient un levier fondamental de l'économie financiarisée. Au détriment des intérêts des salariés eux-mêmes.

Cette dynamique de dépossession des salariés, qui met le salaire au service de la finance au moyen de l'endettement, ne s'arrête pas là. Elle s'approprie aussi leur épargne. En effet, comme avec l'endettement, l'épargne des salariés est transformée en capital financier apte à alimenter la sphère financière et à soutenir son expansion. C'est la logique même des REÉR et des caisses de retraite. Des pro-

s'est tournée dernièrement vers un nouveau modèle: le «Québec Capital». Il s'agit de développer des «bons coups» pour accroître la valeur grâce à des placements spécialisés (papier commercial adossé à des actifs, *hedge funds*, *leverage buyouts*, PPP à l'extérieur du Québec). En cela, la Caisse s'est éloignée de son modèle traditionnel de financement du secteur public et de soutien au développement du tissu industriel au Québec (la part des investissements au Québec est passée sous la barre des 20%). À la différence de l'investisseur privé, la performance de la Caisse, en tant que groupe financier public, ne se résume pas à la somme des rendements financiers des différents portefeuilles. Elle doit aussi prendre en compte l'effet structurant pour la société de ses investissements.

Quel doit être le mandat de la Caisse? La Caisse tire sa légitimité de gestionnaire unique de l'épargne publique de sa mission de développement économique du Québec. Lors de sa constitution, ce lien avec le Québec reposait sur la contribution au financement des politiques du gouvernement du Québec. Depuis, la Caisse a développé des activités «commerciales» au-delà de son mandat d'origine – en particulier depuis le changement de ce dernier par le

duits financiers sont vendus aux salariés sous forme de placements qui fluctuent selon la dynamique des marchés. Le salarié n'a plus le contrôle de son épargne. Elle est centralisée entre les mains d'un petit nombre d'acteurs financiers et de spéculateurs qui la gèrent dans des fonds de retraite, considérant que les salariés n'ont pas la connaissance requise pour être des acteurs financiers stratégiques. Ces fonds, comme les fiducies et les fonds de placements, sont une façon de gérer leurs placements à leur place en échange d'une promesse de rendement. Au Canada, cinq acteurs contrôlent plus de la moitié de l'actif des caisses de retraites.

Pendant que le taux d'épargne des ménages s'effondre et que le taux d'endettement des salariés ne fait que croître, le flux des salaires vers les fonds communs n'a jamais été aussi élevé: le système financier siphonne les salariés des deux bouts. Il empoche, d'un côté, des intérêts sur leurs cartes de crédit, leur prêt, leur hypothèque; puis, de l'autre, il prélève des frais pour la gestion de leur fonds de retraite, sans parler des profits sur leurs taux de rendement. Au moyen de l'endettement et de l'épargne, le salaire est ainsi transféré dans le circuit financier pour enrichir une élite.

Rel.: Comment en finir avec cette mainmise de la logique financière et notamment son emprise sur le salaire et l'épargne des ménages?

É. P.: Une réforme en profondeur de la loi sur l'usure (qui règlemente les taux d'intérêts) serait une manière de réduire considérablement l'endettement des ménages et, donc, de porter un coup dur à la financiarisation. Avec des

premier gouvernement Charest. Aujourd'hui, c'est le contenu de cette mission qu'il faut redéfinir. C'est à cette condition qu'il sera possible d'autoriser (ou non) le développement d'activités complémentaires à sa mission de base. À la différence des investisseurs institutionnels privés (banques, assurances, fonds mutuels), les activités de la Caisse doivent correspondre à son mandat d'investisseur sur le long terme pour favoriser la cohésion entre les générations et la sécurité des revenus du travail.

Chose certaine, les déboires financiers de la Caisse ne doivent pas cacher les responsabilités de l'État, notamment en matière de financement des politiques publiques et de dialogue social, car ce sont deux conditions qui auraient pu éviter la financiarisation de la Caisse. Par exemple, une meilleure capitalisation des régimes de retraite du secteur public pourrait éviter que le rendement financier espéré ne se substitue aux cotisations de l'État-employeur, ou encore que les cotisations sociales ne dépendent que des rendements de la Caisse (comme dans le cas du fonds d'amortissement des régimes de retraite). La Caisse doit demeurer un gestionnaire de fonds au service des politiques sociales.

taux d'intérêts plus bas, le poids de l'endettement des ménages se résorberait grâce à une diminution de la part qu'ils versent en intérêts et à l'augmentation du remboursement du capital.

Une autre mesure serait de nationaliser de manière permanente le secteur bancaire de telle sorte qu'il relève du contrôle public et soit davantage au service de la collectivité.

Les changements en profondeur ne pourront se faire sans que les salariés redeviennent des acteurs sociaux déterminants, capables de modifier la dynamique de l'accumulation du capital. Il faut qu'ils se réapproprient le pouvoir qu'ils ont abandonné aux acteurs financiers.

En ce qui concerne l'épargne, il faudrait d'abord renoncer à vouloir exiger des rendements financiers de 20 et 30 % alors que le taux de croissance est de 2 ou 3 %. Il s'agirait de sortir l'épargne d'une logique spéculative qui contraint chacun d'entre nous à consolider un système qui nous dépossède et nous appauvrit collectivement pour enrichir une élite financière. Cela consiste donc à militer en faveur de meilleurs régimes de retraite publics qui assurent un revenu suffisant aux personnes retraitées. C'est là une question de volonté politique.

Mais les changements en profondeur ne pourront se faire sans que les salariés redeviennent des acteurs sociaux déterminants, capables de modifier la dynamique de l'accumulation du capital. Il faut qu'ils se réapproprient le pouvoir qu'ils ont abandonné aux acteurs financiers. Mais cette fois, en remettant en question la norme de consommation dominante qui fait écho à la surproduction, et en misant davantage sur le combat contre les inégalités sociales.

La socialisation de l'économie serait une autre étape. C'est loin d'être utopique. La propriété de la plupart des grandes entreprises cotées en bourse est, de fait, socialisée. Celles-ci appartiennent aux fonds de retraite des salariés, soit aux grandes corporations qui structurent l'économie canadienne. Les salariés sont, en quelque sorte, les véritables propriétaires du capital. La socialisation du capital est donc déjà, en grande partie, un fait accompli. Mais elle est pervertie par la logique financière qui a la mainmise dessus. Nous devons collectivement reprendre aux institutions financières les rênes du pouvoir économique, afin d'être en mesure de soutenir les secteurs économiques de notre choix et d'orienter les innovations technologiques dans un sens qui favorise la société et non un système financier qui parasite l'économie réelle. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR JEAN-CLAUDE RAVET

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- AGLIETTA, Michel et RÉBÉRIOUX, Antoine, *Dérives du capitalisme financier*, Paris, Albin Michel, 2004.
- AKTOUF, Omar, *La stratégie de l'autruche*, Montréal, Écosociété, 2002.
- Attac France, *Sortir de la crise globale – Vers un monde écologique et solidaire*, Paris, La Découverte, 2009.
- Attac Québec, *Où va notre argent? – Une fiscalité pour les riches*, Montréal, Écosociété, 2006.
- DOSTALER, Gilles et MARIS, Bernard, *Capitalisme et pulsion de mort*, Paris, Albin Michel, 2009.
- DUMÉNIL, Gérard et LÉVY, Dominique (dir.), *La finance capitaliste*, Paris, Actuel Marx Confrontation, 2006.
- FREITAG, Michel, *L'impasse de la globalisation – Une histoire sociologique et philosophique du capitalisme*, Montréal, Écosociété, 2008.
- GÉLINAS, Jacques B., *Dictionnaire critique de la globalisation*, Montréal, Écosociété, 2008.
- JORION, Paul, *La crise*, Paris, Fayard, 2009.
- LABARDE, Philippe et MARIS, Bernard, *La bourse ou la vie – La grande manipulation des petits actionnaires*, Paris, Albin Michel, 2000.
- LORDON, Frédéric, *Jusqu'à quand? Pour en finir avec les crises financières*, Raisons d'agir, Paris, 2008.

- MORIN, François, *Le nouveau mur de l'argent: Essai sur la finance globalisée*, Paris, Seuil, 2006.
- PLIHON, Dominique, *Le nouveau capitalisme*, Paris, Flammarion, 2004 (2^e édition).
- STIGLITZ, Joseph E., *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Librairie générale française, 2005.
- TOUSSAINT, Éric, *La finance contre les peuples – La Bourse ou la vie*, Liège-Paris-Genève, CADTM-Syllepse-Cetim, 2004.

REVUES

- Alternatives économiques*, « La finance », hors-série, n° 75, 2008.
- Interventions économiques*
- Manière de voir*, « Le krach du libéralisme », n° 102, janvier 2009; « Le nouveau capitalisme », n° 72, janvier 2004; « Anatomie de la crise financière », n° 42, décembre 1998.
- Possibles*, « Une autre économie », en collaboration avec Attac Québec, vol. 27, n° 4, automne 2003.
- Relations*, J. Siela, « Place au rendement financier », n° 706, janvier 2006; dossier « La classe des enrichis », n° 703, septembre 2005; É. Pineault, « Sous l'emprise des transnationales », n° 695, septembre 2004; « Quel régime pour la retraite? », n° 675, mars 2002.

FILMS

- Enron: The Smartest Guys in the Room* de Alex Gibney, États-Unis, 2005.
- L'argent d'Isaac Isitan*, Québec, 2003.
- L'argent dette* de Paul Grignon, Canada, 2008.
- L'encerclément* de Richard Brouillette, Québec, 2008.
- Mémoire d'un saccage* de Fernando E. Solanas, Argentine/France/Suisse, 2004.
- Turbulences – 24 heures dans le marché global* de Carole Poliquin, Québec, 1997.
- Wall Street* d'Oliver Stone, États-Unis, 1987.

SITES

- <www.france.attac.org> et <www.quebec.attac.org> : Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
- <www.cese.uqam.ca> : Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM
- <www.choike.org/gcrisis> : Déclaration « Mettons la finance à sa place! »
- <www.medac.qc.ca> : Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
- <www.taxjustice.net> : Réseau mondial pour la justice fiscale
- <www.progressive-economics.ca> : Site progressiste canadien sur l'économie
- <www.economieautrement.org> : Site québécois dédié à l'analyse économique critique
- <<http://speculand.com>> : Speculand, le blog de la crise

Sortir de l'emprise financière



La crise globale actuelle est une occasion historique de remettre la finance au service de l'humanité, et non l'inverse, et de rompre avec le système qui a conduit à ce désastre. Les politiques pour y arriver existent et doivent s'imposer.

DOMINIQUE PLIHON

Financière, économique, sociale et écologique, la crise actuelle est globale. Elle est systémique car elle touche les fondements du capitalisme tel que mis en place depuis les années 1970. Elle remet en cause le paradigme néolibéral qui a abouti au laisser-faire des États face au développement explosif de la finance mondiale.

Cette crise globale est une occasion historique de promouvoir une « grande transformation » pour construire une autre forme d'organisation économique et sociale. Or, les gouvernements qui ont mis en œuvre les politiques de sauvetage des banques et de relance économique n'ont pas tiré les leçons de cette crise. Le sauvetage des banques, nécessaire pour éviter un effondrement global du système bancaire, a été mené en général sans exiger de contreparties, laissant intact le pouvoir de la haute finance. Quant aux politiques de relance, elles ont été organisées dans une logique qui ne remet absolument pas en cause la croissance productiviste. En témoignent les politiques d'aide à l'industrie automobile décidées au Canada, aux États-Unis et en Europe qui ne cherchent pas à transformer en profondeur

les modes de transport actuels, pourtant l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre. De ce point de vue, on peut se demander si les expressions « keynésianisme vert » ou « croissance verte », devenues très à la mode et considérées comme les meilleures voies pour sortir de la crise, ne constituent pas des oxymores... La crise ne pourra être dépassée sans une remise en cause du modèle actuel de développement productiviste fondé sur le principe contestable d'une croissance sans limites.

Les mesures à prendre doivent se situer dans une perspective de changement systémique qui n'a rien à voir avec une simple « moralisation » du capitalisme. Il s'agit de rompre avec le système économique qui a conduit à la crise actuelle parce qu'il est fondé sur une surexploitation du travail et de la nature. Un profond changement de société, fondé sur la solidarité plutôt que la concurrence, devient nécessaire afin d'organiser sur de nouvelles bases les rapports des hommes et des peuples entre eux et avec leurs écosystèmes.

Les politiques alternatives à mettre en œuvre devraient s'articuler autour de deux axes fondamentaux : d'une part, remettre la finance et l'économie au service de l'humanité, et non l'inverse. Et, d'autre part, donner la priorité au social et à l'écologie, ces deux dimensions constituant les fondements d'une société plus solidaire et respectueuse de la planète.

METTRE LA FINANCE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

Deux priorités s'imposent : mettre en place des pôles bancaires et financiers publics et organiser la finance internationale sur de nouvelles bases¹.

Il y a au moins deux raisons de construire ces pôles financiers publics. Premièrement, la collectivité doit avoir un droit de regard sur le fonctionnement des banques en contrepartie des aides publiques massives qui leur ont été accordées. En second lieu, la monnaie étant un bien public, le système bancaire ne peut être régulé par le marché et la concurrence. La mise en place de *pôles financiers publics* nationaux, notamment au Canada et aux États-Unis, peut être un moyen d'atteindre cet objectif. Étant donné le degré élevé d'intégration économique et monétaire en Europe, l'espace européen apparaît pertinent pour la constitution d'un tel pôle financier public. Le contrôle public signifie que les banques n'obéissent plus à une logique actionnariale, mais sont gérées dans l'intérêt conjoint des parties prenantes (État, salariés, usagers). Parallèlement, la crise est une bonne occasion d'opérer une réforme des politiques économiques et, en particulier, de la politique monétaire. Aujourd'hui sous la coupe des marchés, les Banques centrales doivent redevenir au service des objectifs prioritaires en matière d'emploi et d'investissement. Le

Marie-Claude Pratte,
Le Boudha en chocolat, 2001, acrylique
sur bois, 107 cm
x 107 cm

L'auteur est professeur d'économie à l'Université Paris 13 et président du conseil scientifique d'Attac France

1. Sur ce thème, lire « Le temps est venu : Sortons de l'économie casino ! », 2008, <www.france.attac.org/spip.php?article9058>.

financement d'une partie des déficits publics par la création monétaire doit être rendu possible afin de limiter l'ampleur et le coût de ces déficits – ce que la Réserve fédérale américaine a décidé de faire en achetant directement les bons du Trésor américains.

UNE ORGANISATION ALTERNATIVE DE LA FINANCE MONDIALE

La finance mondiale doit être réformée afin qu'elle redevenue un instrument au service de l'humanité. Il est essentiel de faire reculer le financement de l'économie par des marchés échappant le plus souvent à tout contrôle (parce que fonctionnant de gré à gré), et de revenir à un financement bancaire, sous le contrôle des parties prenantes. Un ensemble de mesures de rupture doivent être décidées – dont certaines urgentes (voir encadré).

Parmi les mesures urgentes, la suppression des paradis fiscaux constitue certainement aussi une priorité. Elle sera un bon test de la volonté de réglementer la finance internationale de la part de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui, au-delà des déclarations d'intention comme celles du G20 de Londres. On sait très bien ce qu'il faudrait faire pour éradiquer ces fléaux de la mondialisation. Deux mesures simples permettraient d'atteindre cet objectif : d'une part, mettre sous contrôle public les organismes de compensation totalement opaques, tels que *Clearstream* au Luxembourg, par lesquels transitent toutes les opérations financières dans les paradis fiscaux; et d'autre part, lever le secret bancaire ainsi que la liberté totale de transferts de fonds sans justification. Ces deux mesures permettraient la

MESURES À PRENDRE D'URGENCE POUR MAÎTRISER LA FINANCE INTERNATIONALE

- Interdire les *hedge funds* (fonds spéculatifs) qui échappent à tout contrôle et mettent en danger la stabilité des systèmes financiers;
- encadrer strictement la titrisation et les produits dérivés, afin que ces instruments ne soient plus utilisés pour spéculer et contourner la réglementation;
- généraliser à tous les acteurs financiers le contrôle prudentiel qui implique notamment la détention d'un niveau minimum de fonds propres pour faire face aux risques;
- mettre sous contrôle public les agences de notation qui échappent actuellement à toute supervision;
- abandonner les normes comptables imposées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) qui obligent à évaluer les actifs des entreprises à la valeur du marché et soumettent ces dernières à l'instabilité intrinsèque de la finance.

« traçabilité » des flux financiers se dirigeant vers les paradis fiscaux (blanchiment, fraude), ce qui réduirait considérablement leur attractivité. L'offensive de la nouvelle administration américaine qui a permis d'obtenir la levée du secret bancaire des banques suisses est un premier pas dans la bonne direction, dans la mesure où elle montre que la volonté politique des États, lorsqu'elle se manifeste clairement, permet de remettre en cause l'opacité qui est à la base des paradis fiscaux.

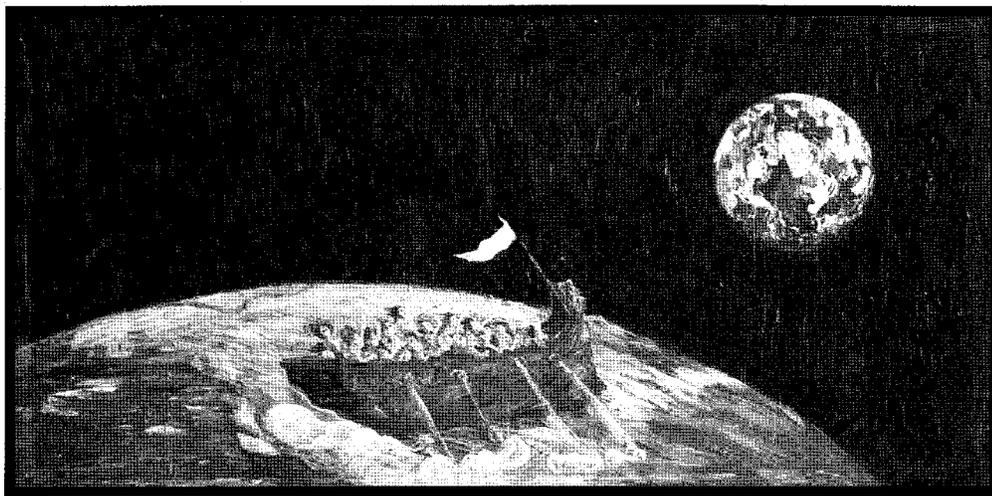
DROITS HUMAINS, DÉMOCRATISATION ET COOPÉRATION

L'altermondialisme propose un nouveau paradigme pour la mondialisation, fondé sur une hiérarchie des valeurs et des normes internationales à l'opposé de celle de la mondialisation néolibérale. Les droits fondamentaux humains, sociaux et environnementaux doivent primer sur les objectifs marchands et financiers. Et donc, au sommet de l'architecture des institutions internationales doivent se trouver l'ONU et ses organisations (OMS, OIT, UNESCO, FAO) porteuses de valeurs fondamentales. Or, aujourd'hui, la finance domine le gouvernement de la planète. Le FMI, la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux (BRI)² sont les institutions les plus puissantes. Elles sont le bras armé de la finance mondiale libéralisée. Ainsi, le Comité de Bâle pour le contrôle bancaire, rattaché à la BRI, est en partie responsable de la crise bancaire internationale, dans la mesure où il a édicté le principe de l'auto-contrôle des banques, laissant ces dernières prendre des risques excessifs.

Les institutions de Bretton Woods – FMI et Banque mondiale – méritent une refonte complète. Elles ont en effet perdu leur légitimité car elles défendent en priorité les intérêts des pays riches. Il est urgent de démocratiser ces institutions et de les remettre sous l'autorité de l'ONU, dont elles se sont émancipées. L'ONU elle-même doit être radicalement réformée afin notamment que ses différentes instances – en particulier le conseil de sécurité – soient plus représentatives. L'objectif de la réforme – un Bretton Woods alternatif – doit être de remettre en cause la domination des États-Unis et du dollar, et de créer les conditions d'une coopération internationale, garante d'un meilleur équilibre entre les intérêts des pays et des populations du Nord et du Sud.

POUR UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES

Au-delà des changements radicaux dans le système financier, il est primordial de remettre en cause le partage profondément inégalitaire des richesses. En effet, l'une des racines de la crise est que les entreprises, qui ont réalisé des gains de productivité et d'importants revenus au cours de la période récente, ont concentré les profits entre les mains des actionnaires au détriment des salariés, ce qui s'est traduit par une montée spectaculaire des inégalités de revenus et de patrimoines dans la plupart des pays et par un phénomène de surendettement des ménages. Une « compression » des écarts de revenus, avec l'instauration de revenus maximum et minimum, est nécessaire. Cela peut être obtenu avec la création d'un revenu minimum au moins égal à 60 % du revenu médian, une réforme des rémunérations des *managers* (suppression des *stock-options*) et une fiscalité sur les revenus fortement progressive. Il est intéressant de noter qu'après la crise de 1929, le gouvernement Roosevelt avait mené avec succès une telle politique de réduction des écarts de revenus aux États-Unis – que les historiens ont qualifié de « grande compression ».



Marie-Claude Pratte,
Le Bateau de la dernière chance,
 acrylique sur bois,
 122 cm x 61 cm

Ces mesures de redistribution doivent être complétées par une nouvelle répartition des gains de productivité vers les salariés, en particulier sous forme de réduction du temps de travail. La revalorisation du salariat et l'amélioration des conditions de vie sont des aspects essentiels de la nouvelle société qu'il faut construire. Ce nouveau partage des richesses doit également être réalisé dans les pays émergents et les plus pauvres, ainsi qu'entre ces derniers et les pays riches. La mise en place de taxes globales, assises notamment sur les transactions financières, pourrait contribuer à cet objectif de redistribution des richesses à l'échelle internationale.

POUR UNE MAÎTRISE COLLECTIVE DU CADRE DE VIE HUMAINE

La préservation de la planète doit être un objectif incontournable et prioritaire de tous les acteurs, publics et privés. Les entreprises multinationales mettent en concurrence les pays, en utilisant l'arme des délocalisations. Cette déterritorialisation de la production dévalorise notre cadre de vie. En conséquence, la relocalisation durable des activités, tant dans les pays les plus développés que dans le reste du monde, est prioritaire. Car celle-ci permet de soutenir l'emploi et les équilibres sociaux (entre villes et campagnes, entre catégories socio-professionnelles, entre générations, etc.), de diminuer significativement les transports de marchandises, et de permettre à tout être humain de vivre sur son territoire, s'il le souhaite. La fiscalité peut être, là-aussi, un levier efficace, par exemple avec une taxation différenciée en fonction d'économies réalisées (énergie, emballages, qualité et durée de vie des produits). L'un des vecteurs de la relocalisation est le développement de l'économie sociale (coopératives, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, etc.) qui permet d'instituer de nouvelles relations entre producteurs, salariés et usagers. La relocalisation peut également être une source de développement des énergies renouvelables, avec pour objectif la diminution de la consommation énergétique dans l'industrie, l'agriculture, le transport et l'habitat, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

DES BIENS PUBLICS MONDIAUX FINANCÉS PAR DES TAXES GLOBALES

Les biens publics mondiaux (BPM)³ constituent les objectifs et les instruments de la mondialisation que nous voulons construire. Un développement équilibré de la planète ne peut être atteint que si la santé, l'éducation, l'eau, la

Il faut que les mouvements altermondialistes et sociaux parviennent à créer un rapport de force politique favorable face aux acteurs publics et privés qui gouvernent aujourd'hui le monde. Cette crise écologique, économique et sociale constitue une occasion historique dont il faut se saisir.

sécurité sont considérées comme des biens publics mondiaux, et font l'objet de politiques définies et financées à l'échelle internationale par des ressources publiques. En effet, la marchandisation de ces biens, favorisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), constitue une menace pour les populations de la planète, surtout les moins favorisées. Une fiscalité internationale est devenue indispensable pour financer les BPM, pour agir sur les comportements des spéculateurs et des pollueurs, mais aussi comme instrument de redistribution et de solidarité entre les pays du Nord et du Sud.

LE RÔLE CRUCIAL DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Cette autre mondialisation, fondée sur les valeurs collectives, les biens publics mondiaux et la coopération entre les peuples ne se réalisera que si une condition essentielle est satisfaite : il faut que les mouvements altermondialistes et sociaux parviennent à créer un rapport de force politique favorable face aux acteurs publics et privés qui gouvernent aujourd'hui le monde. Cette crise écologique, économique et sociale constitue une occasion historique dont il faut se saisir : celle de donner à cet événement toute sa capacité subversive, en organisant de nouvelles formes de lutte et de résistance, et en proposant des alternatives capables d'articuler les urgences du présent et les choix politiques pour le futur. ●

2. Créée avant la Seconde Guerre mondiale et dont le siège est à Bâle.

3. Consulter à ce sujet : <<http://bpem.survie.org>>.